



***Modifications apportées
au Topo-Guide
du Sentier de Grande Randonnée
GR 579
Bruxelles – Liège
Wavre – Héléciné - Amay
Deuxième édition – Décembre 2004***

Le GR 579 va être intégré au GR 121, il n'existera plus. En attendant la parution du nouveau topo-guide, le parcours du GR 579 reste valable bien que mentionné à certains endroits comme GR 121.

**Modification à Kapucijnenbos :
page 29 et carte page 111 entre les repères 10 et 12**

(...) Les GR 512 et 579 suivent longtemps cette large *allée jusqu'à apercevoir à leur droite un poteau (Grote Routepad) à 3 bras.*

Le randonneur a le choix de suivre le balisage blanc-rouge (GR 512, non décrit dans le topo-guide) qui le conduira jusque Huldenberg via Eizer (5,88 km)

Ou d'opter pour le texte intégral du topo et suivre le balisage jaune-rouge qui le conduira jusque peu avant Huldenberg via Duisburg (4,69 km).

Ce balisage jaune-rouge devient blanc-rouge quelques centaines de mètres avant Huldenberg.

Pour chaque choix, le parcours décrit à la page 30 reprend au (*lieu-dit **Rat-tenberg***).

Sur la droite, l'imposante ferme "**Hof ter Schonenberg**". (...)



Modification entre Huldenberg et Bossut :
pages 30 à 33 et 69 à 85 et cartes pages 111, 112, 120
entre les repères 12 et 16 et W1 et W6

Page 30

À Huldenberg, le tracé du GR 579 se dirigeant vers Terlanen et Pécrot sera prochainement débalisé, compte tenu de la création du GR 127 (Tour du Brabant wallon), dont l'itinéraire coïncidera partiellement avec celui du GR 579. Entre Huldenberg (12) et avant Bossut (16) seul subsistera donc l'itinéraire passant par Wavre. La description de cet itinéraire est donc à supprimer.

Les pages 69 à 73 sont remplacées par :

(...) pénètre dans le parc industriel. À un premier carrefour en « T », il s'engage, à droite, dans une route en courbe et, au « T » suivant, il part à nouveau à droite.

 **22 TEC, 341 De Lijn, arrêt « Wavre Noire Épine »**

Contourner le rond-point par la droite *et traverser, sur le passage protégeant les cyclistes, la route qui mène à Wavre et à l'E411. La suivre sur quelques mètres, puis s'engager, à gauche, dans un sentier qui, à travers un terrain de golf, fait rapidement un coude à droite avant de descendre doucement. Juste après avoir dépassé une petite mare, le randonneur quitte la lisière du bois pour aller, à droite, traverser les greens et remonter jusqu'au parking du château de la Bawette, où il poursuit droit devant, sur une allée asphaltée, jusqu'à la N4, qu'il franchit prudemment, par un bref « gauche-droite ». Il se dirige ainsi, par le chemin de la Cense aux Clochetons (qui est la petite route pavée) vers le porche de la ferme du Ry, où il entreprend, à gauche, la descente du chemin homonyme.*

*Remarquer le **travail**, dispositif servant à immobiliser les chevaux pour les ferrer ou les soigner.*

En évitant de rejoindre la N4, poursuivre la progression sur le chemin de Bierges, avant de tourner à droite dans un chemin pavé bordé d'une ligne électrique. Après les maisons, désormais en compagnie du GR 127 (Tour du Brabant wallon) – dont les balises jaune et rouge mènent, tout droit, vers Rosières – dévaler à gauche, entre un champ et une prairie, pour remonter ensuite dans le bois, en obliquant légèrement à gauche, sur un chemin qui,

en arc de cercle, s'en va longer la clôture du bois de Beumont pour aboutir à l'avenue Henri Lepage, à suivre à gauche.

*À droite, sur la route vers Rosières, à 100 mètres, juste en face de l'entrée de l'« Aventure-Parc », accès au parc de loisirs communal du bois de Beumont (**barbecue, abri, aire de pique-nique**)*

Le GR 579 dépasse le sentier du Hameau et la potale de Sainte-Anne des Champs avant de s'engager, à droite, dans la rue dénommée chemin des Moissonneurs. À son extrémité, quart de tour à droite dans une route étroite qui, au-delà d'une réplique de la statue du Maca (dont l'original se trouve devant l'hôtel de ville de Wavre), se prolonge, par un coude à droite, en un chemin qui dévale jusqu'à proximité d'un parking. Au pied des quelques marches, le randonneur y prend, à droite, la rue du Tir, puis descend à gauche pour aller franchir un passage à niveau et, par la rue du Chemin de Fer, au-delà de la rue des Volontaires,

À 100 mètres, à droite : gare de Wavre.

B ligne 139

 **TEC C, C_{bis}, E, 20, 22, 23, 24, 32, 36, 37, 38, 125. (arrêt " Wavre - Gare ")**
atteindre la place de l'Hôtel de Ville.

1,9 km

WAVRE

(W5)

Lbrt72 167161 156301 • 40 m • UTM(WGS84) 31U 613708 5619594 • 40/1

Cafés, restaurants, hôtels, ravitaillement, supermarché, pharmacie

Autres sentiers :

GR 121

Ce sentier permet de rejoindre Boulogne-sur-Mer, en passant par Louvain-la-Neuve, Nivelles, Ronquières, Braine-le-Comte, Chièvres, Beloeil, Bernissart et Bon-Secours.

GR 127 Tour du Brabant wallon.

En direction de Liège, le GR 579 tourne à gauche dans la rue Haute, puis à droite sur la place Cardinal Mercier, où trône l'église Saint-Jean Baptiste, et se poursuit tout droit dans la rue Charles Sambon, croise la rue Constant De Raedt et atteint un carrefour où la Dyle débouche à l'air libre.

Église Saint-Jean Baptiste : église néogothique - orgue de Loret - carillon (concerts le mercredi et le samedi à 11 h) - nef gauche: céramique de Max Van der Linden - nef droite : boulet de canon tiré par les Français lors des combats de 1815.

Hôtel de ville : ancienne église des carmes chaussés, devenue propriété de la République française en 1797, puis vendue à un ancien religieux qui la divise en lots. La ville de Wavre acquiert l'église en 1807 pour y établir son hôtel de ville. Bombardé par les Allemands en 1940, reconstruit et inauguré en 1960. À voir : cloître, salle des Carmes (seule pièce intacte depuis 1754).

Sur la balustrade du perron, le "**Maca**", représentant l'esprit frondeur des Wavriens (lui frotter la fesse porte bonheur). Son âme sœur, la "Crapaute", est logée derrière le bâtiment du CPAS, rue de Bruxelles.

L'**îlot du Poète** : rue des Fontaines, fontaine publique dans laquelle les lavandières wavriennes lavaient leur linge jusqu'en 1972, année de la construction du boulevard de l'Europe. La maison natale de Maurice Carême jouxtait la fontaine. **Maurice Carême**, poète wavrien, a été traduit en de nombreuses langues. Les plus courageux peuvent aller visiter son mausolée, qui jouxte le cimetière de Wavre.

Musée archéologique et de la vie locale : château de l'Ermitage, rue de l'Ermitage, 23. Parc d'attractions Walibi et Aqualibi, à 3 km, vers Ottignies.

(...) Le GR 579 emprunte, à gauche, le quai du Trompette, le long de la rivière Croiser la route **N.4** (avenue Auguste Mattagne) et enfile l'avenue Désiré Yernaux pour obliquer dans l'allée centrale de Belle-Voie, qui longe le complexe sportif. Tout au bout, traverser la rue du Tilleul pour emprunter un sentier qui longe la **Dyle**. Tourner à gauche pour atteindre la basilique Notre-Dame et, devant celle-ci, partir de nouveau à gauche pour rejoindre la rue du Tilleul, qui va traverser la ligne de chemin de fer à hauteur de la halte SNCB de

1,9 km

BASSE-WAVRE

(W4)

Lbrt72 167806 157087 • 40 m • UTM(WGS84) 31U 614416 5620393 • 40/1

 **ligne 139**.  **38 arrêt "Basse Wavre Collège"**.

Continuer par la chaussée du Tilleul et bifurquer, à droite, dans la drève de l'Hostellerie vers l'ancienne **ferme de Mosté**

 **table d'hôtes, produits du terroir.**

Juste avant les bâtiments, un sentier permet de les contourner. Passer à l'arrière et obliquer dans le chemin rural que suit la promenade du Val de Bilande. Le GR prend de la hauteur, suit le chemin creux et passe sous une passerelle de béton. Sur le plateau, après un bosquet, il arrive à un croisement. où se fait la

1,7 km

CROISEMENT DE SENTIERS

(W3)

Lbrt72 167506 158379 • 100 m • UTM(WGS84) 31U 614080 5621685 • 32/5

Tout droit, *le GR 579* s'élève dans un chemin encaissé. Peu avant d'atteindre des bâtiments industriels, à un carrefour de chemins de terre situé non loin d'un rond-point, le tracé tourne à droite en s'éloignant progressivement de la route d'Ottenbourg. À mi-chemin environ d'un arbre isolé et du début d'une double rangée d'arbres, obliquer à gauche. Aux premières maisons, poursuivre tout droit dans la Poelstraat.

5,3 km

DE TOMME

(W2)

Lbrt72 168773 159533 • 93 m • UTM(WGS84) 31U 615332 5622855 • 32/5

Tourner à droite dans un chemin qui devient sentier, pour arriver à la Drève de Laurensart, bordée de platanes. Avant de passer sur le pont de le Dyle, tourner à gauche, franchir une barrière et poursuivre dans un sentier souvent humide. Croiser un bunker sur la gauche, passer une barrière et poursuivre sur le sentier. Traverser des champs, arriver à une maison, continuer tout droit sur la Klabbeekstraat. Aboutir à une route, suivie vers la droite jusqu'au-delà du pont sur la **Dyle**, où l'entrée en Région wallonne est attestée par le changement de dénomination de la "Florivalstraat", qui devient "rue de Florival".

Après avoir longé le site industriel et le château-ferme, le "blanc et rouge" traverse la rue Léopold Vanmeerbeek (route Archennes - Pécrot) et atteint la halte SNCB de

2,6 km

FLORIVAL

(W1)

Lbrt72 170103 161279 • 45 m • UTM(WGS84) 31U 616635 5624619 • 32/6

B ligne 139.

Franchir le passage à niveau et emprunter, immédiatement à gauche, un chemin qui monte dans le bois. Au sommet, prendre à droite et, au carrefour suivant, le chemin vers la gauche. Après un court parcours champêtre la trace s'enfonce dans un petit bois. *À son extrémité, sans en sortir, effectuer un quasi-demi-tour à droite puis, après avoir brièvement longé une prairie, tourner deux fois à gauche.*

Reprendre à la **page 33** (2^e ligne), à : filer sur le plateau, cap à l'est, avec l'église de Bossut en point de mire. (...)

Les pages 74 à 85 peuvent être supprimées. (Ce qui était la « liaison GR 579 - GR 128 » est désormais balisée en jaune et rouge pour le GR 127, qui atteindra le domaine provincial d'Hélécine par un itinéraire modifié.)



Modification à Piètrebais
page 35, entre les repères 18 et 19

Un virage.....mène à la place Saint-Laurent où s'opère la jonction avec la rue principale qui traverse le village de PIETREBAIS.

| | | |
|---------------|-------------------|-------------|
| 3,5 km | PIETREBAIS | (18) |
|---------------|-------------------|-------------|

Rester 200 m sur la route et prendre à droite le chemin de l'Ahanière, continuer sur un chemin herbeux entre haie et prairie, tourner à droite dans la ruelle Minsart



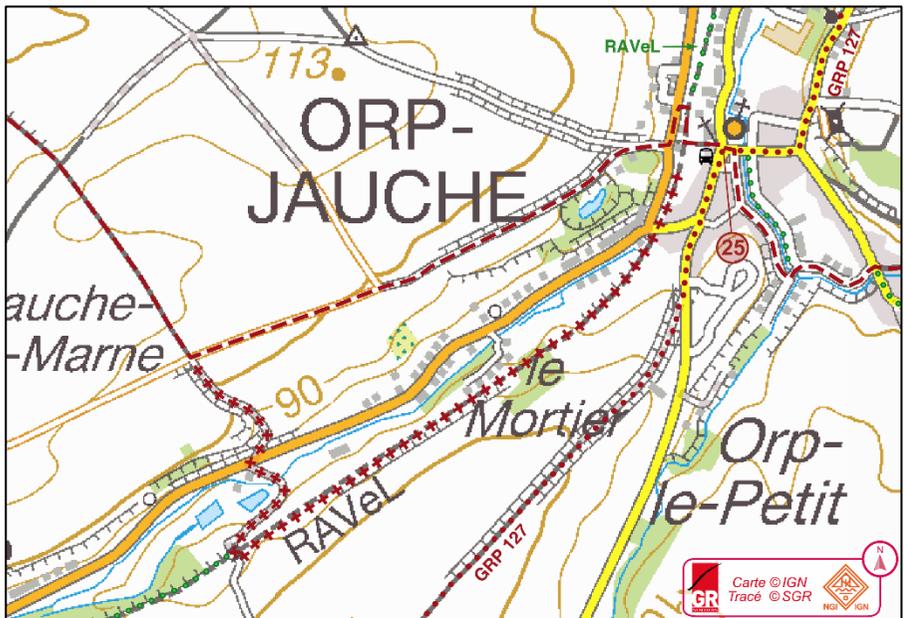
**Modification après Jodoigne :
page 39 entre les repères 21 et 22**

(...) Un peu au-delà d'une maison isolée (n° 57), *sous une ligne à haute tension*, à une fourche, partir vers la droite. (...)

**Modification entre Nodrengé et Orp le Petit :
pages 41 et 42, entre les repères 24 et 25**

(...) Continuant toujours tout droit, le GR croise plusieurs chemins et s'enfonce dans le chemin creux *et croise une route bétonnée au pied d'un important chêne, suivre le béton vers la gauche. Après un bon km, en descendant un chemin creux, longer la Réserve Naturelle du Paradis à droite paysages surprenants pour la région (ancienne cimenterie). Faune et flore remarquables. Arriver à un T. Prendre la route à gauche pendant 200 m. Passer dans l'ouverture dans le muret de droite, un court sentier vous amène au RAVeL (ancienne ligne de chemin de fer 147 Landen – Gembloux) suivre peu de temps vers la droite. Après le petit pont, descendre vers la gauche pour arriver sur la place Albert Dupont, pratiquement en face de l'église d'*

| | | |
|--------|---------------------|------|
| 4,2 km | ORP-LE-PETIT | (25) |
|--------|---------------------|------|



Modification à Aineffe :
page 51 et carte page 117 entre les repères 34 et 35



(...) Garder le cap à l'est, pour longer la ferme et passer au pied d'un pylône. *Le cheminement oblique à gauche dans une bande herbeuse et longe une rangée d'arbres. Il n'y a*

pas de chemin bien marqué.

À l'angle d'une zone arborée, bifurquer à droite et longer la clôture, en bordure du champ. Au terme d'une longue courbe à droite, jonction avec un chemin bétonné suivi vers la gauche et bientôt flanqué d'une ligne de poteaux.

Le cheminement reste fidèle à la ligne électrique, bifurquant (...)

Modification à Flémalle-Grande :
carte page 118, entre les repères 42 et 43



Petit changement à la demande de l'administration communale.

Le tracé en bleu remplace l'ancien tracé.

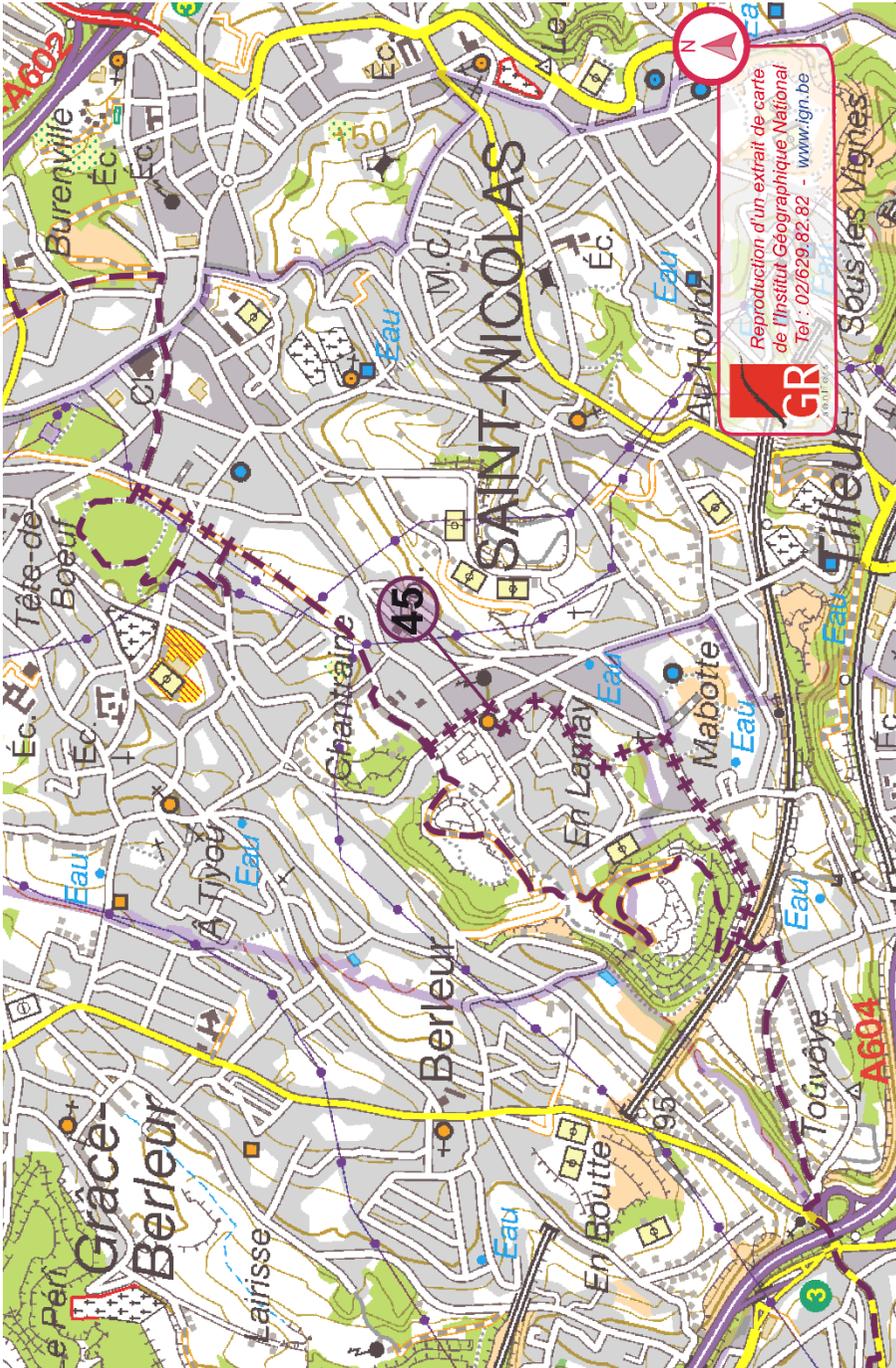
Modifications aux terrils Gosson 2 et Espérance : pages 60 et 61 et carte page 119 entre les repères 44 et 46

(...) Tout en haut, à gauche et à la rue Xhavée, se diriger à gauche vers la ligne de chemin de fer, enjambée par *un nouveau pont*. *Tout de suite après, suivre à gauche le RAVeL et entrer dans le site des terrils du Gosson. Dans le premier virage à gauche de ces dalles bétonnées, les quitter à droite pour escalader le terril (Le Gosson 2). Aboutir à une énorme esplanade où trône une immense libellule de pierre. Prendre à droite pour se hisser encore plus haut. Un vaste panorama sur la vallée de la Meuse se découvre (panneau didactique et table d'orientation). Au sommet, à l'Y, prendre la branche de gauche pour contourner une lande, réserve naturelle. Devant un panneau didactique « un petit air de Mongolie », descendre jusqu'à un T. Tourner à gauche et contourner la Maison des Terrils et sa cafétéria. Les laisser à droite et viser droit devant les sculptures métalliques de moutons, traverser le RAVeL et suivre un petit sentier. Passer sur un parcours en caillebotis avec des panneaux didactiques sur la flore du lieu et commencer, cette fois, la découverte du Gosson 1. Rester sur le chemin principal en ignorant tous les sentiers latéraux. Rejoindre le RAVeL à suivre à gauche. Au carrefour avec une rue, ne pas le quitter et continuer tout droit. Il finit par rejoindre la rue E. Jeanne. Dans le prolongement, (continuer à) suivre l'assiette aménagée d'une ancienne voie ferrée, longée par une ligne à HT.*

À cet endroit, deux possibilités :

ou continuer tout droit sur quelques centaines de mètres sur l'ancien parcours en suivant l'ancien descriptif jusqu'après la série de garages.

ou : descendre des marches pour suivre les balises des GR 412 et 579 qui s'en vont à la découverte « sportive » d'un troisième terril, le terril de l'Espérance. Poursuivre dans la même direction dans une rue habitée qui va faire un quart de tour à gauche. Juste en face de l'indication « clos des maraichers », quitter l'asphalte pour une servitude au coin de la maison n°23. Passer entre son mur latéral et les toits de garages. Aboutir à une route, la traverser et pénétrer dans le terril en suivant les balises. A un Y, continuer à monter à droite. Attention, un peu plus loin, emprunter des marches à gauche. Le parcours se poursuit en montagnes russes sur des marches en assez mauvais état. Après un parcours horizontal qui continue à contourner le terril, descendre un escalier, cette fois plus large et plus solide, croiser le RAVeL et tourner le dos au terril de l'Espérance pour suivre la rue des cailoux.



Modification de la liaison Orp – Hélécine :
pages 42, 80 à 85 et carte page 121 entre les repères 25 et H4

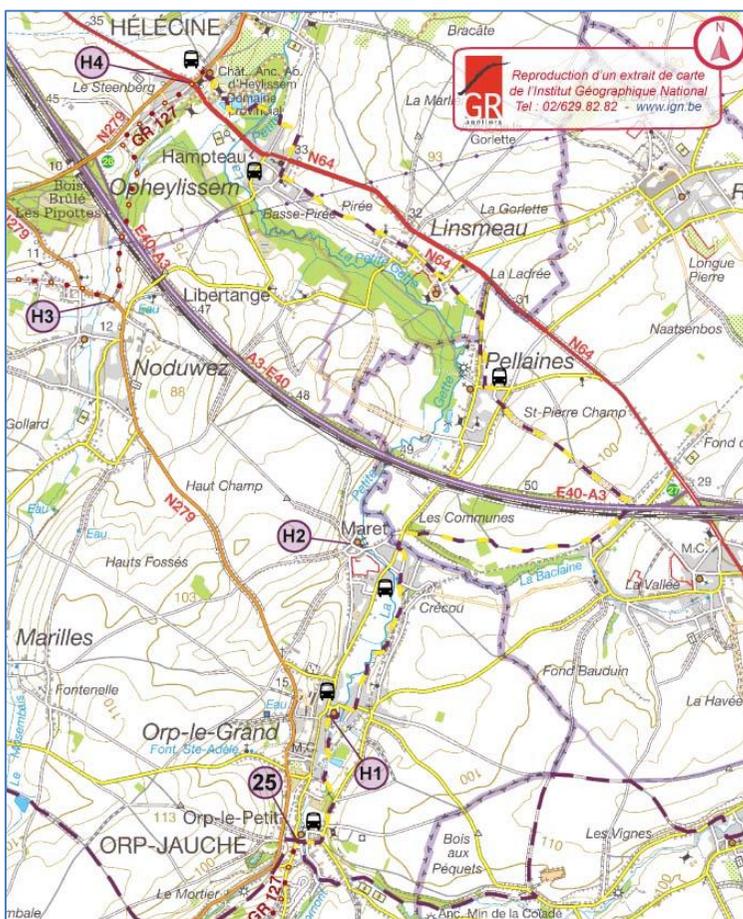
Page 42 :

AUTRE BALISAGE : GRP 127 Liaison vers HÉLÉCINE

Cette liaison, vers Hélécine, suit maintenant le GRP 127 qui est balisé en jaune et rouge.

Pages 80 à 85:

La description de cette liaison, vers Hélécine, est à supprimer. Elle emprunte maintenant le GRP 127, qui est balisé en jaune et rouge. Pour la description référez-vous au topo-guide du GRP 127. (En attendant sa publication suivez scrupuleusement le balisage jaune et rouge)



Modification à Bruxelles : pages 19, 21, 23, 24, 25, 26

La STIB (Société des Transports intercommunaux bruxellois) a effectué, en avril 2009, une importante restructuration de son réseau. Il s'ensuit que certaines indications reprises dans le topo-guide ne sont plus exactes. Les indications suivantes remplacent les anciennes, aux arrêts mentionnés dans le topo-guide :

p. 19 « Gare Centrale » : métros 1 et 5, bus 29, 38, 63, 65, 66, 71 et 86.

p. 21 « Royale » : bus 27, 38, 71 et 95, trams 92 et 94.

p. 21 « Ducale » : bus 21, 37, 38, 71 et 95.

p. 21 « Trône » : métros 1 et 5, bus 21, 27, 34, 38, 54, 64, 80 et 95.

p. 21 « Fernand Cocq » (inchangé) : bus 54 et 71.

p. 21 « Flagey » : bus 38, 60 et 71, tram 81.

p. 23 « Legrand » : trams 23, 24 et 94.

p. 23 « Marie-José » : trams 25 et 94.

p. 24 « Bien-Faire » (remplace « Van Becelaere ») : bus 41.

p. 24 « Keym » : bus 17, 41 et 95.

p. 25 « Archiducs » : bus 41.

p. 26 « Herrmann-Debroux » : métro 5, bus 41, 42 et 72, tram 94 – De Lijn, bus 341, 343, 344, 345, 348 et 349 – TEC, bus E et ConfortO LLN.

Site de la Stib : <http://www.stib.be/index.htm?l=fr>